



Assemblée générale

Distr. générale
14 juillet 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 66 i) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet : convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

Rapport du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, y compris la création éventuelle d'un comité préparatoire

I. Introduction

1. Dans sa résolution 57/61 du 22 novembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de constituer un groupe de travail à composition non limitée chargé, sur la base du consensus, d'examiner les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, y compris la création éventuelle d'un comité préparatoire, en prenant note du document présenté par le Président du Groupe de travail II à la session de fond de 1999 de la Commission du désarmement¹ ainsi que des rapports du Secrétaire général sur les vues des États Membres concernant les objectifs, l'ordre du jour et le calendrier de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

II. Questions d'organisation

A. Ouverture et durée des sessions de fond

2. Le Groupe de travail à composition non limitée a tenu ses trois sessions de fond au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 10 au 14 mars, du 19 au 23 mai et du 23 au 27 juin 2003, respectivement, sous la présidence de M. Mochamad Slamet Hidayat (Indonésie). Au cours de ses sessions successives, le

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 42 (A/54/42).*



Groupe de travail a tenu 15 séances, dont une séance d'organisation. Il a aussi tenu des consultations officieuses pendant la période intersessions.

3. Le Service des affaires de désarmement et de décolonisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et le Département des affaires de désarmement ont assuré le secrétariat du Groupe de travail.

4. La 1re séance du Groupe de travail à composition non limitée, qui était une séance d'organisation, a été ouverte par le Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, M. Jan Kavan (République tchèque), le 7 février. Le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Jayantha Dhanapala, a fait une déclaration. Le Groupe de travail a adopté le calendrier de ses trois sessions de fond, tel qu'il apparaît dans le document publié sous la cote A/AC.268/2003/CRP.1.

B. Composition du Bureau

5. À ses 1re et 9e séances, les 7 février et 21 mai respectivement, le Bureau du Groupe de travail se composait comme suit :

Président :

Mochamad Slamet Hidayat (Indonésie)

Vice-Présidents :

Aleg Ivanou (Biélorus)

David Govrin (Israël)

Anouar Ben Youssef (Tunisie)

Rapporteur :

María Angelica Arce de Jeannet (Mexique)

C. Programme de travail

6. À sa 2e séance, le 10 mars, le Groupe de travail à composition non limitée a adopté le programme de travail suivant, qui a été publié sous la cote A/AC.268/2003/CRP.4 :

1. Examen des objectifs et de l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.
2. Examen de la création éventuelle d'un comité préparatoire en vue de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.
3. Rapport du Groupe de travail à composition non limitée à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session.

D. Documentation

7. Le Groupe de travail était saisi des documents suivants :

- a) Calendrier indicatif des sessions de fond (A/AC.268/2003/CRP.1);

- b) Annexe II – Quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : document présenté par le Président (A/AC.268/2003/CRP.2²);
- c) Vues des États Membres concernant les objectifs, l'ordre du jour et le calendrier de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (A/AC.268/2003/CRP.3, devenu A/AC.268/2003/WP.1);
- d) Programme de travail (A/AC.268/2003/CRP.4);
- e) Compilation des propositions et des vues présentées par écrit par les États Membres (A/AC.268/2003/CRP.5, devenu A/AC.268/2003/WP.2);
- f) Document de travail présenté par le Président (A/AC.268/2003/CRP.6, CRP.6/Rev.1, CRP.6/Rev.1/Add.1 et CRP.6/Rev.2; A/AC.268/2003/CRP.6/Rev.2, devenu A/AC.268/2003/WP.3);
- g) Proposition du Mouvement des pays non alignés (A/AC.268/2003/CRP.7);
- h) Proposition du Mouvement des pays non alignés concernant l'ordre du jour (A/AC.268/2003/CRP.8 et Corr.1, devenus A/AC.268/2003/WP.4).

III. Organisation des travaux

8. À sa 2^e séance, le 10 mars, le Groupe de travail a décidé d'organiser ses travaux sur la base du mandat qui lui avait été donné dans la résolution 57/61, à savoir examiner les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Le Groupe de travail est convenu d'examiner d'abord les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire, puis, après être parvenu à un consensus sur ces questions, de s'interroger sur la création éventuelle d'un comité préparatoire.

9. Dans le cadre du temps imparti pour les observations générales, le Groupe de travail a entendu des déclarations des représentants des pays suivants : Algérie, Chine, Grèce (s'exprimant au nom de l'Union européenne), Indonésie, Jordanie, Mexique, Norvège et Pakistan.

IV. Conclusion

10. Le Groupe de travail a consacré 13 séances à l'examen des objectifs et de l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, conformément à son mandat, tel qu'il figure dans la résolution 57/61. À l'issue des débats et sur la base des propositions écrites présentées par les délégations, le Président a établi un document de travail (A/AC.268/2003/CRP.6, CRP.6/Rev.1, CRP.6/Rev.1/Add.1 et CRP.6/Rev.2). Le Groupe de travail a également examiné d'autres propositions faites par les délégations. Toutefois, il n'y a pas eu de consensus sur les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au

² Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 42* (A/54/42).

désarmement. Le Groupe de travail a souligné qu'il fallait renvoyer cette question à l'Assemblée générale pour examen.

V. Adoption du rapport du Groupe de travail à composition non limitée

11. À la 14e séance, le 26 juin, Mme María Angelica Arce de Jeannet (Mexique), Rapporteur, a présenté le projet de rapport du Groupe de travail (A/AC.268/2003/CRP.9).

12. À sa 15e séance, le 27 juin, le Groupe de travail a adopté par consensus le rapport à présenter à l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session (A/AC.268/2003/CRP.9).
